

Régulateur de croissance des plantes Promalin®

FS# BIO-0062 Rev.7

MISE À JOUR 06/03/14

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT

NOM DU PRODUIT : Régulateur de croissance des plantes Promalin

Numéro d'homologation EPA : 73049-41

Numéro d'homologation ARLA - PCPA : 16636 et 27137

Numéro de liste : 2572, 2571

Numéro de code : 16345, 58086

FABRICANT : Valent BioSciences Corporation
870 Technology Way, Suite 100
Libertyville, Illinois 60048

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Urgence santé ou urgence déversement :

Hors des États-Unis : 651-632-6184

Aux États-Unis : 877-315-9819

2. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

NOM DE L'INGRÉDIENT : 6-benzyladénine

CONCENTRATION : 1,80 %

NUMÉRO CAS : 1214-39-7

PEL-OSHA MPT (8 h) : N/L

LECT : N/L

VALEUR PLAFOND : N/L

TLV-ACGIH MPT (8 h) : N/L

LECT : N/L

VALEUR PLAFOND : N/L

AUTRES - MPT (8 h) : S/O

LIMITES - LECT : S/O

VALEUR PLAFOND : S/O

NOM DE L'INGRÉDIENT : Gibbérelline A4 et gibbérelline A7

CONCENTRATION : 1,80 %

NUMÉRO CAS : 468-44-0 et 510-75-8

PEL-OSHA MPT (8 h) : N/L

LECT : N/L

VALEUR PLAFOND : N/L

TLV-ACGIH MPT (8 h) : N/L

LECT : N/L

VALEUR PLAFOND : N/L

AUTRES - MPT (8 h) : S/O

LIMITES - LECT : S/O

VALEUR PLAFOND : S/O

Régulateur de croissance des plantes Promalin®

FS# BIO-0062 Rev.7

MISE À JOUR 06/03/14

NOM DE L'INGRÉDIENT : Ingrédients inertes - identité non divulguée,
secret commercial

CONCENTRATION : 96,4 %

NUMÉRO CAS : S/O

PEL-OSHA MPT (8 h) : N/L

LECT : N/L

VALEUR PLAFOND : N/L

TLV-ACGIH MPT (8 h) : N/L

LECT : N/L

VALEUR PLAFOND : N/L

AUTRES - MPT (8 h) : 50 ppm de vapeurs et brouillard, 10 mg/m³ de
brouillard, pour un des principaux ingrédients
(WEEL AIHA)

LIMITES - LECT : S/O

VALEUR PLAFOND : S/O

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

SOMMAIRE DES RISQUES : Ce produit n'est pas toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Un contact direct avec la peau ou les yeux peut causer une irritation légère.

VOIE(S) D'EXPOSITION : Cutanée : Non
Inhalation : Non
Ingestion : Non

CONTACT AVEC LA PEAU : N'est pas un irritant.

SENSIBILISATION DE LA PEAU : N'est pas un sensibilisant.

CONTACT AVEC LES YEUX : N'est pas un irritant.

ORGANES CIBLES : N/D

CANCÉROGÉNICITÉ : NTP : N/L IARC : N/L OSHA : N/L ACGIH : N/L
Aucun effet cancérigène

EFFETS ET SYMPTÔMES : Un contact direct avec la peau ou les yeux peut causer une irritation légère.

TROUBLES MÉDICAUX AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION : Maladies rénales (solvant vecteur).

4. PREMIERS SOINS

YEUX : Éloigner de la source d'exposition. Rincer avec une grande quantité

Régulateur de croissance des plantes Promalin®

FS# BIO-0062 Rev.7

MISE À JOUR 06/03/14

d'eau. Si l'irritation persiste ou en présence de signes d'effet toxique, obtenir des soins médicaux. Au besoin, administrer un traitement symptomatique.

PEAU : Éloigner de la source d'exposition. Rincer avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation persiste ou en présence de signes d'effet toxique, obtenir des soins médicaux. Au besoin, administrer un traitement symptomatique.

INGESTION : Éloigner de la source d'exposition. En présence de signes d'effet toxique, obtenir des soins médicaux. Au besoin, administrer un traitement symptomatique.

INHALATION : Éloigner de la source d'exposition. En présence de signes d'effet toxique, obtenir des soins médicaux. Au besoin, administrer un traitement symptomatique.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR : 108 °C (226 °F)
MÉTHODE POINT D'ÉCLAIR : Pinsky-Martens en vase clos
LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (%) : 2,6 %
LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (%) : 12,5 %
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : 741 °C (394 °F)

RISQUES EN CAS DE FEU OU D'EXPLOSION : Ininflammable et aucune propriété explosive. Entretient la combustion.

MOYENS D'EXTINCTION : Utiliser un agent d'extinction approprié en fonction de la cause de l'incendie.

PROCÉDURES EN CAS D'INCENDIE : Porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

6. MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Ramasser le produit et le déposer dans un contenant approprié pour en disposer. Ventiler et laver la surface du déversement.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION : N/D

ENTREPOSAGE : Entreposer à une température inférieure à 24 °C (75 °F).

Régulateur de croissance des plantes Promalin®

FS# BIO-0062 Rev.7

MISE À JOUR 06/03/14

Garder les contenants fermés hermétiquement quand le produit n'est pas utilisé.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES : Se laver à fond au savon et à l'eau après la manipulation.

8. MESURES DE CONTRÔLE ET DE PROTECTION EN CAS D'EXPOSITION

MESURES D'INGÉNIERIE : Utiliser une ventilation locale.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : N'est habituellement pas requise. Si nécessaire, porter un appareil respiratoire muni d'une cartouche combinée contre les poussières, le brouillard et les vapeurs organiques.

PROTECTION DE LA PEAU : Porter des gants et des vêtements imperméables (p. ex. nitrile ou néoprène) pour prévenir le contact avec la peau. Au besoin, porter des vêtements protecteurs pour réduire le contact.

PROTECTION DES YEUX : N'est habituellement pas requise. Si nécessaire, porter des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches.

AUTRE PROTECTION : Se laver à fond à l'eau et au savon après la manipulation.

9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE/APPARENCE: Liquide transparent et incolore
ODEUR : Inodore
POINT D'ÉBULLITION : N/D
POINT DE FUSION/CONGÉLATION : N/D
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) : N/D
DENSITÉ DE VAPEUR (Air=1) : > 2
TAUX D'ÉVAPORATION : N/D
DENSITÉ APPARENTE : 1,04 g/cm³ (8,67 lb/gal)
DENSITÉ : 1,045 À 25 °C
SOLUBILITÉ : Miscible dans l'eau
pH : 3,25 (solution aqueuse à 10 % à 20-25 °C)
VISCOSITÉ : 58,0 cP à 25 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE : Stable en conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Régulateur de croissance des plantes Promalin®

FS# BIO-0062 Rev.7

MISE À JOUR 06/03/14

INCOMPATIBILITÉS : Produits oxydants.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : N/D.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË

DL50 PAR VOIE ORALE (rat) : > 5,050 mg/kg - Catégorie IV de l'EPA.

DL50 PAR VOIE CUTANÉE (lapin) : > 5,050 mg/kg - Catégorie IV de l'EPA.

CL50 PAR INHALATION (rat) : Chez des rats exposés pendant 4 heures à une concentration de 6,6 mg/L sous forme d'aérosol, aucun effet léthal n'a été observé. Catégorie IV de l'EPA.

EFFET CORROSIF : Aucune propriété corrosive

IRRITATION CUTANÉE : Chez des lapins soumis à un essai d'irritation cutanée, des rougeurs légères ont été observées. N'est pas classifié comme un irritant cutané. Catégorie IV de l'EPA.

IRRITATION OCULAIRE : Chez des lapins soumis à un essai d'irritation oculaire, une irritation mineure a été observée. Catégorie IV de l'EPA

SENSIBILISATION CUTANÉE : Chez des cobayes soumis à un essai de sensibilisation cutanée (test de maximalisation), aucune réaction positive n'a été observée.

EFFETS SPÉCIAUX SUR DES ORGANES CIBLES : En cas d'ingestion de quantités mesurables (plus de 100 mL), le solvant vecteur peut causer des dérangements gastrointestinaux et une dépression temporaire du système nerveux central. Les effets semblent être plus graves chez les individus présentant des problèmes rénaux. L'acidose lactique, la stupeur et des crises épileptiques ont été rapportées suite à des ingestions chroniques du solvant.

EFFETS CANCÉROGÈNES : Aucun des ingrédients n'est classé comme carcinogène.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

INFORMATION ÉCOLOGIQUE : N/D

Régulateur de croissance des plantes Promalin®

FS# BIO-0062 Rev.7

MISE À JOUR 06/03/14

13. ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éliminer le produit en conformité avec les réglementations fédérales, provinciales et locales.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

TMD (Ministère des Transports) : Non réglementé

APPELLATION DE TRANSPORT : S/O

CLASSE DE RISQUES : S/O

NUMÉRO D'IDENTIFICATION : S/O

GROUPE D'EMBALLAGE : S/O

QUANTITÉ À DÉCLARER : S/O

IATA/OACI : Non réglementé

APPELLATION DE TRANSPORT : S/O

CLASSE DE RISQUES : S/O

NUMÉRO D'IDENTIFICATION : S/O

GROUPE D'EMBALLAGE : S/O

QUANTITÉ À DÉCLARER : S/O

OMI : Non réglementé

APPELLATION DE TRANSPORT : S/O

CLASSE DE RISQUES : S/O

NUMÉRO D'IDENTIFICATION : S/O

GROUPE D'EMBALLAGE : S/O

QUANTITÉ À DÉCLARER : S/O

POINT D'ÉCLAIR : 107 °C (225 °F)

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA : Non réglementé

RCRA : N/D

CERCLA : N/D

PROP 65(CA) : N/D

SARA : N/D

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

RAISON DE LA MISE À JOUR : Examen FICHE TECHNIQUE SANTÉ SÉCURITÉ
DATE D'APPROBATION : 06/03/14
REPLACE LA DATE : 03/03/11

LÉGENDE : S/O = Sans objet
N/D = Non déterminé
N/L = Ne figure pas sur la liste
L = Figure sur la liste
P = Valeur plafond
C = Court terme
® = Marque déposée de Valent BioSciences
MC = Marque de commerce de Valent BioSciences

Les renseignements et les recommandations contenus dans ce document sont basés sur des tests qui sont considérés fiables. Toutefois, Valent BioSciences ne peut fournir aucune garantie quant à leur exactitude ni à leur intégralité et aucun de ces renseignements ne devrait être considéré comme une garantie expresse ou implicite en ce qui concerne la sécurité des biens, leur qualité marchande ou leur adaptation à un usage particulier. Il est possible que des ajustements soient requis en vue d'une adaptation aux conditions réelles. Valent BioSciences n'assume aucune responsabilité pour les résultats obtenus ni pour les dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation de ces données. Aucune affirmation contenue dans cette FTSS ne doit être considérée comme une autorisation de violer des brevets, des droits d'auteur ou des marques de commerce.

